

MISE EN LIGNE LE

- 8 JUIN 2023



**Neuville  
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne  
de Lille

**VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 26 mai 2023

Secrétaire de séance : Madame Camille VYNCKIER-LOBROS

L'An deux mil vingt-trois, le premier juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (25) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX (arrivée à 19h20 – pouvoir donné à Jimmy COUPE), Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY (arrivé à 19h05 – pouvoir donné à Sophie CANTON), Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO (arrivée à 19h10 – pouvoir donné à Aurélie LAPERE), Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS.

Excusé(s) ou Absent(s) : (8) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Marc DUFOUR), Madame Lilliane DENYS (pouvoir donné à Marylène HEYE), Monsieur Gérard REMACLE (pouvoir donné à Luc LECRU), Madame Claudine HEYMAN (pouvoir donné à Emmanuelle VANDOORNE), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Alain RIME), Monsieur Gautier MIGNOT (pouvoir donné à Apolline ARQUIER).

**9 - MANDAT SPECIAL AU MAIRE ET A L'ADJOINTE EN CHARGE DE L'EDUCATION - VISITE DES CLASSES DE DECOUVERTE REGROUPEES A BLAINVILLE-SUR-MER.**

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, de la mutualisation, de la restauration et de la démocratie participative.

Vu en commission générale, le lundi 22 mai 2023.

- Vu l'article L2123-18 du Code des collectivités territoriales relatif notamment au remboursement des frais nécessités par l'exercice des fonctions de maire, d'adjoint ou de conseiller municipal dans l'exercice de leurs fonctions.
- Vu la délibération n°32 du conseil municipal du 18 juin 2020 prévoyant notamment le remboursement forfaitaire des frais de transport et de séjour des élus dans le cadre d'un mandat spécial et ce dans la limite du montant des indemnités journalières allouées à cet effet aux fonctionnaires de l'Etat.

- Considérant qu'à l'occasion de la mise en place, par la commune, de classes de découverte regroupées sur le site de Blainville-sur-Mer, localisé dans le Département de la Manche, la visite sur place d'une délégation municipale est organisée du 5 au 7 juin 2023, la délégation étant composée du Maire, de Mme Marie Stéphanie VERVAEKE 2<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'éducation, de la famille et de la petite enfance, et de techniciens communaux.
- Considérant la nécessité, pour effectuer les remboursements de frais liés à un tel déplacement, d'adopter d'une délibération donnant mandat spécial au maire et à son adjointe pour participer à ce déplacement.

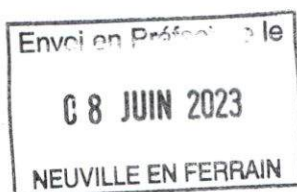
Compte tenu de ces éléments, il est proposé au conseil municipal :

- D'autoriser Mme le maire et Mme Marie-Stéphanie VERVAEKE, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire à se déplacer sur le site des classes de découvertes organisées à Blainville-sur-Mer du 5 au 7 juin 2023.
- d'accepter de prendre en charge les frais de transport, d'hébergement et de séjour ainsi occasionnés par ce déplacement conformément aux dispositions de la délibération susvisée.

➤ **Où l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Par délégation du Maire,

Philippe VYNCKIER-LOBROS  
3<sup>ème</sup> Adjoint au maire